

Année 2025-2026

Demande de validation des acquis personnels, des études, des expériences professionnelles en vue d'une inscription en MASTER 1

Remplir l'imprimé en 1 exemplaire et le retourner avec toutes les pièces justificatives mentionnées au verso dès que possible et au plus tard le **27 juin 2025**

Demande de validation des acquis personnels
 des études
 des expériences professionnelles

En vue d'une inscription en :
 1^o année de master

Master et spécialité envisagés dans notre UFR en 2025-2026 :

NOM USUEL.....Prénom.....
NOM patronymique.....Nationalité.....
Né(e) le.....à.....
Adresse.....
Adresse mél :.....N° tél.....

Baccalauréat ou titre donnant accès à l'enseignement supérieur (préciser le lieu et l'année d'obtention).....

Avez-vous exercé une activité professionnelle ou interrompu vos études pendant 1 ans ou plus : oui non

Si oui, prendre contact avec le service Formation Continue de l'Université : Tél : 03.81.66.61.21

Mail : sefocalniv-fcomte.fr

Maison des étudiants - MDE

Campus de la Bouloie

36 A, Avenue de l'Observatoire

25000 BESANCON

Cursus universitaire antérieur :

| Années universitaires | Etablissements d'inscription | Examens préparés | Résultats |
|-----------------------|------------------------------|------------------|-----------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Voir au dos, pièces à joindre à la demande

Date :

Signature de l'étudiant :

Décision, après avis de la commission :

- Demande acceptée
- Demande acceptée sous réserve d'obtention du diplôme en cours
- Demande refusée pour la raison suivante.....

Besançon, le

Le directeur de l'UFR,

Les étudiants étrangers non francophones doivent certifier leurs compétences en français langue étrangère en fournissant le TCF (Test de Connaissance du Français) de niveau C1.

Tous les documents en langue étrangère doivent être accompagnés d'une traduction effectuée par un traducteur juré de France ou un agent diplomatique, ou consulaire, en résidence dans le pays d'origine du candidat.

Pour information, niveau de français requis :

Master : 500 points TCF ou niveau DALF C1

L'accès au master nécessite une licence dans un domaine compatible avec celui du master.

ATTENTION :

En cas de réponse favorable à leur demande, les étudiants d'une autre université française doivent solliciter le transfert de leur dossier universitaire (auprès de leur université d'origine).

En cas d'interruption des études, les étudiants doivent prendre contact avec le service de la formation

Une fois complété, le dossier doit être déposé ou envoyé à la scolarité SHS, pour décision de la commission :

Dépôt en scolarité SHS

Site de Canot, Avenue Louise MICHEL

ou

Par courrier :

UFR SLHS - Scolarité SHS, 30-32 rue Mégevand

25000 BESANCON